

Régions > Canton de Neuchâtel

04.02.2015, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 04.02.15, 01:22

Informaticiens de gestion formés en emploi seulement

Les informaticiens, employés de commerce et médiamaticiens qui souhaitent se perfectionner en informatique de gestion ne pourront plus le faire qu'en cours d'emploi, dans le canton de Neuchâtel. La formation d'informaticien de gestion ES (écoles supérieures), dispensée sous sa forme actuelle en école à plein temps sur deux ans, au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), disparaîtra dès la rentrée d'août 2015. La décision émane du Conseil d'Etat. " Les étudiants qui sont actuellement en formation pourront l'achever normalement ", assure Claude-Alain Vuille, le directeur général du CPLN. Au total, une trentaine d'étudiants fréquente la filière.

Privilégier la filière duale?

A l'avenir, le CPLN se contentera donc de dispenser les cours théoriques, les entreprises qui emploient les étudiants assumant la partie pratique de l'enseignement. " La mesure touche une quinzaine de professeurs pour l'équivalent d'un poste à plein temps environ ", avance Claude-Alain Vuille. " Cela représente des dizaines de milliers de francs d'économie par année, entre les charges d'enseignement et l'équipement des laboratoires. "

La décision des autorités s'appuie sur une " analyse stratégique (...) sur l'Arc jurassien ", selon le communiqué de l'Etat de Neuchâtel. Autrement dit, Delémont propose toujours cette même formation en école à plein temps.

D'autres formations dispensées dans le canton devraient suivre le "chemin" du dual. " Quand Neuchâtel aura signé l'accord intercantonal qui règle les contributions dans le domaine des écoles supérieures, les étudiants toucheront des subventions même s'ils choisissent d'étudier hors canton. Les centres professionnels neuchâtelois devront se démarquer ", conclut Claude-Alain Vuille. VCO